

Inventaire des zones humides du bassin Orge-Yvette et définition d'une stratégie d'intégration dans les PLU à l'échelle du SAGE

Contexte

Un des enjeux actuel du SAGE repose sur la préservation des zones humides dans l'aménagement du territoire. Dans ce contexte, la connaissance et l'intégration de ces milieux dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU ...) se révèle nécessaire.

La CLE (en lien avec sa structure porteuse le SIAHVY) a initié, fin 2015, une étude d'inventaire des zones humides à l'échelle du SAGE Orge-Yvette, aboutissant à une carte des « enveloppes d'alerte ». A ce jour, 50% du bassin a été prospecté sur le terrain selon le seul critère botanique. Sur une enveloppe d'environ 300 hectares de ZH probables, la CLE a programmé, en 2018, la réalisation de prospections selon le critère pédologique. Cette phase nécessite, quant à elle, une concertation et un accompagnement auprès des communes, ainsi que des propriétaires de terrains concernés.

Tout en poursuivant la réalisation de ces inventaires avec les collectivités, le Comité de Pilotage de l'étude a décidé de valoriser dès à présent les données produites, à travers les SCOT et les PLU. A ce titre, la CLE s'attache à définir une stratégie « ZH et Urbanisme » permettant de formaliser l'accompagnement du SAGE en matière de prise en compte des ZH dans les PLU.

Objectifs et missions :

Dans les enveloppes de ZH définies comme prioritaires par le SAGE (zones de prospections pédologiques, ZH à enjeux)

- Prioriser et cartographier (sous SIG) les enveloppes de prospections pédologiques à réaliser en les croisant avec les données relatives aux enjeux du territoire (usage du sol, projets de construction, stade d'avancement des PLU...);
- En collaboration avec l'animatrice du SAGE, informer les communes (courriers, mails, réunions techniques PLU...) sur l'avancement de l'étude, notamment sur la démarche de communication relative à la réalisation des sondages pédologiques en parcelles privées.
- Inventorier et diagnostiquer (phase terrain : faune, flore, sol, fonctions...), quelques sites classés en zones humides ayant un intérêt écologique particulier sur l'Orge-Yvette– Produire des « fiches milieux » à destination des élus ;
- Restituer les résultats des prospections pédologiques lors de réunions publiques (groupement de communes) ainsi que dans les Assemblées Générales, Bureaux de la CLE et du SIAHVY ;
- Formaliser la stratégie « ZH & Urbanisme » – Proposer une méthode d'animation à l'échelle du SAGE Orge-Yvette permettant d'intégrer les données produites au sein des SCOT/PLU en s'appuyant notamment sur le réseau d'acteurs travaillant sur cette thématique.

Le stagiaire sera intégré à l'équipe d'animation et travaillera en étroite relation avec l'animatrice du SAGE, en charge du pilotage de l'inventaire des zones humides.

Autres missions ponctuelles associées :

Participation aux diverses réunions liées à l'étude et à la Commission : Comité Pilotage, Groupe de travail « ZH et Urbanisme », Assemblées Générales/Bureaux de la CLE et du SIAHVY ;

Participation ponctuelle à l'élaboration/révision des PLU des communes ;

Modalités du stage :

Stage réservé aux étudiants dont l'établissement (ou l'organisme de formation) et la résidence est située en Ile-de-France (Programme « 100 000 stages pour les jeunes franciliens » de la Région IDF)

Niveau : MASTER Environnement/Politique de gestion de l'eau/Société & Territoire

Connaissances souhaitées :

- Réglementation Loi sur l'eau DCE/SAGE/SDAGE. Politique de préservation des zones humides
- Procédure d'élaboration de documents d'urbanisme (SCOT/PLU) et de projets d'aménagement
- Maîtrise souhaitée du SIG (logiciel Qgis)
- Connaissances naturalistes souhaitées en pédologie et botanique des milieux humides
- Des aptitudes à la réalisation d'un dispositif de concertation/communication

Capacités requises :

- Capacité d'organisation et d'autonomie, prise d'initiative
- Aptitude à coordonner son travail avec une équipe
- Aisance orale, prise de parole, organisation d'ateliers devant un public varié (élus, associations, riverains...)
- Capacités de rédaction (fiche de synthèse, contenu pédagogique...)
- Implication et motivation pour la thématique « Eau et Urbanisme »
- Permis de conduire indispensable (déplacements fréquents sur le territoire)

Durée du stage : 6 mois à partir du début avril 2018

Lieu de stage : Dans les locaux du SIAHVY, basé à Saulx-les-Chartreux (91)

Maître de stage : Mme GAUER Cynthia : Responsable de la Commission Locale de l'Eau et du SAGE Orge-Yvette

Candidature : CV + Lettre de motivation détaillés à envoyer avant **le 01 mars 2018** à l'adresse suivante : cynthia.gauer@orge-yvette.fr

- **Les entretiens seront prévus le 07 mars 2018 (Sur place ou par Skype le cas échéant).**

Avantages : Gratification de stage + Chèques-Déjeuner + Remboursement 50% transport en commun